

UN PLAN DE TRANSITION STRATÉGIQUE

Le plan de la réussite du secteur canadien du porc



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

6/28/2009

Table des matières

■ Introduction.....	3
■ La situation actuelle.....	5
■ Une gestion de la transition.....	6
■ Exigences relatives au soutien financier transitionnel.....	7
■ Prêt du plan de relance lié au virus H1N1.....	7
■ Modifications aux avances d'urgence du Programme de paiements anticipés.....	8
■ Programme de paiements de transition destiné aux fermes porcines.....	8
■ Initiatives stratégiques du secteur du porc.....	9
■ Compétitivité.....	10
Conseil pour la protection de la santé porcine au Canada.....	10
Analyse comparative.....	10
Examen réglementaire comparatif.....	10
Stratégie de compétitivité.....	11
Forum sur la compétitivité du CCP.....	11
■ Pénétration du marché.....	12
Virus HINI.....	12
Stratégie et programmes internationaux.....	12
Outils d'exportation.....	13
Porc de la marque Canada/consommation apparente intérieure.....	13
Mention du pays d'origine sur l'étiquette.....	13
■ Intégrité de la chaîne de valeur.....	14
Programme canadien d'assurance-qualité (PCAQ).....	14
Évaluation des soins aux animaux (ESA).....	14
Traçabilité.....	14
Environnement.....	15
Innovation.....	15
■ Résumé.....	16

■ Introduction

Le secteur du porc au Canada fait maintenant face à son plus récent défi : les répercussions d'une pandémie mondiale causée par le virus H1N1. Cette pandémie a retardé les perspectives d'une remontée des prix sur les marchés du porc pendant au moins les 10 à 12 prochains mois. Les répercussions cumulatives au cours des dernières années des défis en matière de santé (circovirus), les facteurs macroéconomiques (taux de change fluctuants), les politiques publiques américaines (incidence sur les coûts des aliments pour animaux), les cycles économiques (récession diminuant la demande) et les inhibiteurs d'échange (règlement américain sur la mention obligatoire du pays d'origine sur l'étiquette (US COOL) ont créé les conditions pour un secteur qui est maintenant non rentable, très endetté et faisant face aux perspectives d'une implosion catastrophique imminente.

Les chefs de file de l'industrie reconnaissent que des changements sont requis au niveau de production et à la stratégie pour s'assurer qu'une transition donne lieu à un modèle de gestion durable pour les agriculteurs, tout en offrant au Canada les approvisionnements de viande futurs qui seront requis par les transformateurs ainsi que leurs clients nationaux et internationaux. Ce nouveau modèle de gestion en est également un qui permettra aux jeunes agriculteurs et aux nouveaux agriculteurs d'assumer le rôle le plus important de cet avenir, puisqu'un grand nombre des producteurs d'aujourd'hui font la transition en quittant le secteur.

Le Conseil canadien du porc (CCP) a entrepris un examen approfondi de la situation actuelle et il a élaboré un Plan de transition stratégique qui respecte le rôle prudent et la capacité du gouvernement, tout en soulignant la principale responsabilité des entrepreneurs agricoles pour réussir ou échouer en fonction des mérites de leurs efforts.

Lorsque le Plan de transition sera mis en œuvre, un secteur allégé, plus vert et plus novateur émergera – un secteur préparé à tirer parti des débouchés nationaux et internationaux. Entre temps, de nombreux propriétaires et leurs employés auront fait la transition depuis le secteur de manière à atténuer certains des dommages à leurs collectivités, qui seraient causés s'il y avait seulement des décisions effrénées basées sur la peur, sans mécanismes de transition.

On comprend que ce n'est pas dans l'intérêt du Canada de simplement appuyer le secteur dans le but de maintenir le statu quo. Toutefois, cela nuirait aux intérêts du Canada en ce qui a trait à ses perspectives économiques et à la viabilité rurale si la capacité de production du secteur canadien du porc devait implorer. Elle pourrait diminuer à un niveau qui menace trop d'emplois directs en production et en transformation, les ventes à l'exportation et l'exploitation de possibilités de développement de nouvelles technologies.

Pour cette raison, le CCP demande au ministre Ritz et au cabinet fédéral d'accomplir les tâches suivantes :

- **Approuver un emprunt spécial pour un plan de reprise lié au virus H1N1;**
- **Accepter des modifications aux paiements d'urgence aux termes du Programme de paiements anticipés;**
- **Mettre sur pied un Programme de paiements de transition destiné aux fermes porcines.**

Le présent document fournit un bref historique et une description de la situation actuelle; il donne en détails la transition prévue jusqu'en 2014; il définit les exigences relatives au soutien financier du secteur; il énumère les initiatives stratégiques que le secteur du porc entreprendra pour établir les fondements d'une réussite future.

■ Un bref historique

Les pratiques de production du porc et les améliorations à la productivité, ainsi que les exportations d'animaux vivants et de viande de porc ont été un cas de réussite canadien pour les deux dernières décennies.

Avant les années 1990, le Canada a produit principalement pour son marché intérieur et le marché américain. Toutefois, à compter du milieu des années 1990, une augmentation soutenue des exportations vers d'autres marchés mondiaux est devenue si importante que vers 2008, ils représentaient plus de 70 % des exportations totales; plus que le double de ceux qui vont aux É. U.

Durant la même période, les producteurs ont augmenté la productivité des truies de sorte que la production de porc a augmenté de 79 %, de 1995 à 2008, ce qui nécessitait seulement une croissance des reproducteurs de 23 %. Il convient de noter que des gains en efficacité ont été réalisés grâce à l'innovation, à l'envergure accrue des opérations et aux investissements de capitaux pour la modernisation. Ces mêmes attributs ont été appliqués à la génétique, aux aliments pour animaux et à la transformation des plantes.

Durant cette période, il y avait des cycles de prix bas, mais le secteur s'est adapté aux conditions du marché et il a prospéré en conséquence.

Au cours des dernières années cependant, une combinaison de facteurs a placé les producteurs dans une « tempête parfaite ». L'épidémie de la maladie du circovirus (2005-2006) a entraîné une mortalité et une morbidité importantes ayant des conséquences dramatiques sur les fermes impliquées. La hausse imprévue et sauvage du dollar canadien a affaibli presque toute la compétitivité des coûts d'exploitation par rapport à la concurrence américaine. La hausse dramatique de la demande de maïs, attribuable aux subventions de l'éthanol américain a fait augmenter le prix du maïs, ce qui a grandement fait grimper les coûts des aliments pour animaux des producteurs.

Une conséquence de ces « graves difficultés économiques » a été que le gouvernement fédéral canadien a répondu aux producteurs de porc en 2008 avec des avances d'urgence aux termes du Programme de paiements anticipés. Ce programme a aidé les agriculteurs à surmonter cette période difficile. Tout au long de 2008, les producteurs ont continué de lutter avec ces facteurs de marché. Le coût du maïs a diminué, mais il est demeuré à 50 % au dessus des niveaux d'il y a quelques années. Dans la même veine, le dollar canadien a amorcé sa descente. Toutefois, il demeure à des niveaux bien au dessus des moyennes historiques.

Durant la même période, le gouvernement fédéral a instauré le Programme de réforme des porcs reproducteurs, qui a facilité la réduction des porcs reproducteurs du Canada (truies, verrats et jeunes truies enceintes) d'environ 8 %.

À la suite de ces événements, les premières incidences de la législation américaine sur la mention obligatoire du pays d'origine sur l'étiquette (US COOL) ont commencé à exacerber la situation. Les exportations de porcs vivants aux É. U. ont commencé à décliner à un moment critique. Comme toutes ces conditions et les conditions précédentes, le gouvernement fédéral a accepté de reporter la date de remboursement des avances d'urgence à septembre 2010.

Malgré tous les défis auxquels ont été confrontés les producteurs de porc, ils croyaient, comme en témoignent les marchés futurs, que 2009 serait une année de reprise, mais cela ne s'est pas réalisé. Le poids écrasant de la récession mondiale a grandement freiné les marchés. L'hystérie entourant le virus H1N1 a frappé cruellement.

■ La situation actuelle

Aujourd'hui, le secteur du porc vit les pires circonstances des 60 dernières années.

La chute du marché intérieur est une cause de préoccupation considérable. Nous connaissons une augmentation des importations de porc au Canada. En fait, elles ont augmenté de façon constante de sorte que vers 2008, elles étaient près de sept fois ce qu'elles étaient quinze ans plus tôt. De plus, la consommation totale de porc a diminué au Canada par rapport à d'autres viandes rouges. Par conséquent, le total du porc produit au Canada et consommé au Canada a connu une chute importante.

Les États Unis demeurent le seul marché d'exportation pour les porcs d'abattage et les porcs d'engraissement canadiens. La perturbation récente dans le commerce du porc entre le Canada et les É. U., attribuable à la mention obligatoire du pays d'origine des États Unis (COOL), a été le principal facteur de la réduction massive de ces exportations. La diminution d'une année à l'autre dans ces exportations a été de l'ordre de 40 %.

Les exportations de viande aux É. U. ont également connu une baisse au cours des dernières années.

D'autres marchés internationaux ont toutefois été très réceptifs aux produits canadiens. Le total des exportations qui ne sont pas en provenance des É. U. a augmenté de plus de huit fois au cours des quinze dernières années. On reconnaît qu'une stratégie de différenciation peut contribuer à nos efforts de croissance dans ces marchés.

Les producteurs de porc perdent actuellement environ 40 \$ par porc vendu. Les coûts des intrants augmentent, les prix continuent de baisser, et le total des ratios d'endettement des fermes grimpent. Les agriculteurs se trouvent actuellement dans l'une des trois catégories suivantes :

- **Ceux qui sortiraient du secteur s'il était possible d'éviter une catastrophe personnelle totale;**
- **Ceux qui réussissent à peine à exploiter une ferme qui n'était pas déjà lourdement endettée durant la dernière décennie;**
- **Ceux qui tireront profit de la période de transition en acquérant d'autres éléments d'actif à meilleur marché et en augmentant leur production.**

Sans gestion de la transition, bon nombre de ces agriculteurs ne quitteront pas le secteur de manière ordonnée, ils ne stabiliseront pas leurs activités ou encore, leur entreprise ne prendra pas d'expansion. Seules la turbulence et la destruction seront à l'ordre du jour. Cela se sentira tout au long de la chaîne de valeur du porc ainsi que par les entreprises et les collectivités qui dépendent du secteur.

■ Une gestion de la transition

Le Conseil canadien du porc surveille 2014 en ce qui a trait à la gestion d'une transition du secteur. Nous pensons que la bonne combinaison de politiques et de programmes gouvernementaux, d'initiatives du secteur et d'interventions des agriculteurs permettra d'établir le fondement de la réussite. Durant cette période, il y aura beaucoup de difficultés pour les agriculteurs, leurs employés, leurs clients et leurs fournisseurs.

Une description de la situation du secteur prévue en 2014 a les caractéristiques suivantes :

- **Disparition interne du porc produit au Canada à 730 000 tonnes, une amélioration de 150 000 tonnes par rapport à 2008 (combinaison de remplacement des importations et de consommation intérieure accrue)**
- **Exportation de 4 millions de porcs vivants aux É. U. – une réduction de 5,3 millions par rapport à 2008**
- **Exportations totales de porc de 1 million de tonnes dont seulement 20 % seront à destination des É. U.**
- **Abattage intérieur total de 21,5 millions – une réduction de 0,2 million par rapport à 2008**
- **Réduction de la production totale de 31 millions en 2008 à 25,5 millions de porcs**
- **Part du marché intérieur de 88 % comparativement à 75 % en 2008.**

En totalité, ces éléments décrivent un secteur qui se sera « rajusté ». Cela sera nécessaire avant de se lancer dans une période de nouvelle croissance et de revenus marginaux supérieurs. Il réussira seulement si les bons soutiens à la transition financière sont fournis par le gouvernement fédéral maintenant. Il dépend également des initiatives stratégiques du secteur mises en œuvre avec succès à court et à moyen terme.

■ Exigences relatives au soutien financier transitionnel

Les exigences suivantes relatives au soutien financier reflètent la reconnaissance que le secteur du porc est en transition. Il reconnaît qu'il continuera d'y avoir un secteur du porc au Canada concurrentiel au plan mondial et très axé sur les exportations qui sera en mesure de partager la demande mondiale accrue pour le porc à mesure que les conditions s'amélioreront. Toutefois, afin de tirer profit de ces possibilités, il doit d'abord s'ajuster. Pour faciliter cette modification, le CCP demande au ministre Ritz et au cabinet fédéral d'accomplir les tâches suivantes :

- **Approuver un emprunt spécial pour un plan de reprise lié au virus H1N1;**
- **Accepter des modifications aux paiements d'urgence aux termes du Programme de paiements anticipés;**
- **Mettre sur pied un Programme de paiements de transition destiné aux fermes porcines.**

■ Prêt du plan de relance lié au virus H1N1

Ce programme de prêt de relance correspondra au début de la crise de la grippe H1N1, et il serait en vigueur au 2^e trimestre de l'année civile 2009 (d'avril à juin).

1. **Les producteurs de porc recevront une avance d'un premier retrait du programme de 30 \$ par porc de marché (montant proportionnellement inférieur pour les porcelets sevrés et les porcs d'engraissement exportés) expédié au 1^{er} trimestre de 2009 (de janvier à mars). Tous les paiements ultérieurs seront basés sur les expéditions des trimestres précédents**
2. **Une formule serait établie en fonction de la moyenne du coût de production provincial**
3. **Pour le 3^e trimestre et les trimestres ultérieurs aux termes du programme, les producteurs recevraient un paiement en fonction des prix provinciaux moyens moins le coût de production provincial moyen**
4. **Le prêt du plan de reprise lié au virus H1N1 se poursuivrait jusqu'à ce que le secteur ait deux trimestres consécutifs de rentabilité selon la définition de la formule du coût de production du paragraphe 3 précédent.**
5. **À ce moment, comme le paragraphe 4 est considéré avoir été réalisé, les prêts non remboursés seraient répartis sur 15 ans selon des conditions à négocier avec le secteur. Les paiements débuteraient 12 mois après la satisfaction des conditions du paragraphe 4.**

Les prêts ne seront pas limités par la grosseur de la ferme et ils seront remboursables sur une période de 10 à 15 ans. Les prêts seront subordonnés à d'autres prêts, et un plan de ferme pourrait être nécessaire.

■ Modifications aux avances d'urgence du Programme de paiements anticipés

Les avances d'urgences actuelles doivent être remboursées en septembre 2010. Ces prêts doivent être échelonnés sur une période de 10 à 15 ans pour permettre aux producteurs de gérer le calendrier de remboursement. De plus, en enlevant ces prêts du bilan du Programme de paiements anticipés, une deuxième année d'avances d'urgence pourrait être prévue et être offerte aux producteurs peu importe s'ils avaient ou non utilisé les avances initiales.

(Les critères du Programme de paiements anticipés sont assez restrictifs, particulièrement les plafonds, pour éviter seulement son utilisation dans la prestation d'un soutien financier transitionnel; d'où la nécessité de prêts de relance liés au virus H1N1).

■ Programme de paiements de transition destiné aux fermes porcines

Pour les fermes qui ont réussi à demeurer en affaires, mais qui ne voient plus d'avenir rentable, une aide pour quitter la production porcine est nécessaire. Les producteurs ont utilisé une grande partie de leurs capitaux propres et, pour un grand nombre, la simple sortie du secteur signifierait une perte de tous leurs avoirs – ferme, maison, animaux. Une solution permettant d'aider ces producteurs aiderait tout le secteur à s'adapter.

Ce programme devrait être différent du premier Programme de réforme des porcs reproducteurs, puisque les producteurs qui sont demeurés en affaires se retrouvent souvent dans une situation bien pire que ceux qui ont quitté le secteur. Le programme devrait comporter un paiement de 500 \$ la truie, en plus de la valeur marchande des animaux. Les animaux iraient dans le marché régulier. Les producteurs accepteraient de maintenir les étables exemptes d'animaux reproducteurs pendant trois à cinq ans. Bien que d'autres détails du programme restent à élaborer, l'initiative devrait être rétroactive à la fin du premier Programme de réforme des porcs reproducteurs.

■ Initiatives stratégiques du secteur du porc

Le secteur au complet est convaincu de la nécessité d'un ajustement important. Il continue de travailler en collaboration sur les éléments décrits dans le cadre stratégique élaboré par la Table ronde sur la chaîne de valeur du porc (2008).

Chaque producteur prendra les décisions difficiles à propos de son avenir. Les producteurs travailleront également ensemble pour consolider les gains qu'ils ont faits antérieurement et pour créer un fondement solide afin de réussir à l'avenir.

Il est important de noter que la contribution des producteurs de porc dépasse 20 000 000 \$ par année, après déduction de la commercialisation, au moyen de droits provinciaux, pour leurs actions collectives. Aucune autre partie de la chaîne de valeur du porc ne contribue ces montants à son secteur industriel.

En plus des initiatives qui ont été relevées par la Table ronde sur la chaîne de valeur, le CCP défendra les mesures supplémentaires qui contribueront à la compétitivité du secteur, qui amélioreront l'accès aux marchés national et international, qui renforceront l'intégrité de la chaîne de valeur et qui introduiront l'innovation dans tous les aspects du cycle de production.

Voici les descriptions des principales initiatives qui seront conçues et mises en œuvre par le CCP en collaboration avec ses partenaires au cours de la période jusqu'en 2014.

■ Compétitivité

La réussite à long terme du secteur canadien du porc sera déterminée par sa capacité d'établir un niveau durable de compétitivité comparativement aux concurrents internationaux, particulièrement aux É. U. Le Canada travaillera fort pour réduire les coûts de production afin d'avoir accès aux principaux marchés dans le monde. Toutefois, il doit réussir à créer et à exécuter une stratégie de différenciation qui permettra d'atteindre des marges supérieures dans ses marchés choisis.

Durant la période 2009-2014, le Conseil canadien du porc misera sur les priorités suivantes en matière de compétitivité.

Conseil pour la protection de la santé porcine au Canada

La santé des troupeaux de porcs nationaux est d'une importance considérable. Les résultats potentiellement calamiteux d'une épidémie importante sont évidents. La perception de la santé des animaux peut être un différenciateur national important.

Le Conseil pour la protection de la santé porcine se concentrera sur les questions et les mesures en matière de biosécurité ainsi que les initiatives visant à réduire le risque de nouvelles épidémies.

Analyse comparative

Pendant trop longtemps, les études de notre compétitivité relative étaient basées sur de l'information anecdotique. Le CCP vise à y répondre en élaborant un tableau de bord des principaux indicateurs qui reflètent l'état de la compétitivité du Canada. Les indicateurs seront générés sur une base régionale et nationale. Les indicateurs seront comparés par rapport aux données comparatives des principaux concurrents, p. ex. le Danemark, le Brésil et les É. U. Le projet comprendra l'identification des indicateurs, la création de l'infrastructure pour saisir les données et en rendre compte ainsi que la prestation d'une interprétation des données.

Examen réglementaire comparatif

La planification et la mise en œuvre d'un examen des environnements réglementaires américain et canadien constituent un élément essentiel de la compétitivité. Le projet comprendra la détermination des coûts financiers relatifs de la conformité au régime réglementaire et la détermination des autres fardeaux de la conformité aux régimes réglementaires respectifs.

Stratégie de compétitivité

Les résultats de l'analyse comparative et des examens réglementaires serviront à créer une nouvelle stratégie de compétitivité. Des macrostratégies et des microstratégies peuvent être relevées.

La stratégie reconnaîtra la nature transitionnelle de notre marché. Elle sera basée sur des hypothèses solides au sujet des principales variables de fonctionnement. Par exemple, nous présumeront que les taux de change É. U.- Canada seront plus près de la parité que de leurs planchers historiques; les prix des céréales fourragères persisteront à demeurer élevés et les prix du porc vivant subiront constamment des pressions. La stratégie sera ainsi axée sur la réussite dans un contexte commercial difficile.

Forum sur la compétitivité du CCP

Il n'est pas suffisant d'être en mode recherche et stratégie. Il est essentiel que l'information soit transférée à tous les agriculteurs afin de les aider à élaborer leurs plans d'affaires et leurs pratiques à la ferme. Le Forum sur la compétitivité du CCP sera un partage virtuel de pratiques exemplaires permettant d'aider les exploitants à faire baisser les coûts, à accroître la productivité et à accroître la valeur pour leurs clients.

■ Pénétration du marché

Un secteur intérieur fort peut seulement réussir s'il a accès aux marchés importants du monde. C'est la raison qui explique la demande du Conseil canadien du porc que le solde des fonds du Programme de réforme des porcs producteurs soit reprofilé pour les initiatives des marchés national et international. Une initiative de positionnement et de marchandisage du porc est requise pour différencier les coupes, définir les attributs de qualité et positionner les produits de porc.

Ces initiatives profiteront au secteur à long terme, mais le besoin de ressources consiste maintenant à permettre au secteur de s'adapter à un marché en restructuration. Il sera considéré comme le 'fonds spécial' pour le secteur du porc que la Table ronde sur la chaîne de valeur du porc incluait dans ses recommandations afin de renforcer la compétitivité du secteur canadien du porc.

Durant la période 2009-2014, le Conseil canadien du porc de concert avec ses partenaires se concentreront sur les priorités de pénétration du marché suivantes.

Virus H1N1

La plus grande menace qui doit être gérée pour l'avenir prévisible ce sont les perceptions des consommateurs à propos de la pandémie de la grippe H1N1. L'été 2009 est seulement le commencement d'une durée prévue de nombreux mois. Au Canada, les vaccins humains devraient être disponibles selon un protocole de deux doses à compter de la fin de l'automne. Le deuxième vaccin serait donné durant la période de janvier et février. Par conséquent, la question de la pandémie sera au premier plan des nouvelles pendant longtemps.

Il est essentiel de rétablir la confiance des consommateurs, aux échelles nationale et mondiale. De plus, nous devons être prêts à influencer les gouvernements internationaux dans le cas d'un incident dans une ferme porcine.

Stratégie et programmes internationaux

Les producteurs s'attendent à ce qu'il y ait une diminution de la confiance dans les marchés américains. Les marchés à valeur élevé, notamment le Japon, la Corée, l'Australie et, dans l'attente des discussions commerciales entre l'UE et le Canada, les pays européens, devraient être le principal point de mire. Ces pays offrent le potentiel d'exécuter des stratégies de différenciation qui offriront des marges supérieures.

L'organisation partenaire du CCP, Canada Porc International, révisera son plan stratégique durant l'automne 2009 afin de mettre en œuvre une stratégie de différenciation qui donne un avantage concurrentiel aux produits canadiens, à leurs prestation et aux services.

Outils d'exportation

Le secteur du porc pilotera un programme de certification de la trichine dans la période 2009-2010 et il entreprendra ensuite une mise en œuvre complète, ce qui facilitera l'exportation de porc frais de valeur élevée aux principaux marchés internationaux. C'est un exemple d'initiatives qui seront entreprises pour assurer l'accès du Canada à des marchés potentiellement rentables.

Porc de la marque Canada/consommation apparente intérieure

La consommation apparente intérieure est un enjeu critique. Le fondement d'un secteur d'exportation solide basé sur la différenciation doit assurer ses propres marchés intérieurs comme fondement de l'innovation et de l'expérience.

Le CCP travaillera avec ses partenaires de la chaîne de valeur, notamment le conseil de commercialisation du porc et le Conseil des viandes du Canada, pour faire du porc un « produit de destination » – un produit qui peut augmenter la part de marché du porc par rapport à d'autres produits ainsi qu'augmenter la part canadienne des produits de porc vendus au Canada. Une stratégie de promotion nationale sera élaborée et mise en œuvre. Elle pourrait être financée si un droit d'importation était institué semblable au système américain. Dans le cadre de cette initiative, le CCP travaillera avec les transformateurs et les principaux détaillants pour comprendre de quelle façon ils peuvent satisfaire aux spécifications des principaux acheteurs de produits du Canada qui incluent COSTCO, Wal-Mart et d'autres afin qu'ils reprennent les achats de porc canadien.

Nous étudierons également les méthodes permettant d'assurer que les consommateurs canadiens connaissent l'origine du porc qu'ils achètent.

Mention du pays d'origine sur l'étiquette

La mention obligatoire du pays d'origine sur l'étiquette occasionne d'énormes problèmes liés à l'accès aux marchés américains, et le CCP est univoque dans son appui à la contestation connexe du Canada qui est devant l'OMC. À long terme toutefois, les producteurs canadiens et leurs partenaires doivent apprendre comment tirer profit de l'introduction probable de mesures semblables dans une panoplie d'autres pays.

Le CCP et ses partenaires élaboreront des plans pour accroître les capacités du Canada afin que l'on puisse dire : « nous sommes préparés à aller n'importe où dans le monde et à respecter les exigences les plus strictes ».

■ Intégrité de la chaîne de valeur

Programme canadien d'assurance-qualité (PCAQ)

Le CCP s'engage dans un examen de son PCAQ. Les résultats de cet examen incluront des recommandations visant à renforcer le système actuel, en donnant ainsi confiance en la capacité de l'assurance de la qualité. Le système du PCAQ sera l'exemple idéal dans le monde.

De plus, le PCAQ prendra les mesures nécessaires pour obtenir la pleine reconnaissance de l'ACIA. Cette pleine reconnaissance augmentera la confiance de l'extérieur et aidera à diriger la compétitivité du Canada.

Finalement, le CCP augmentera sa participation déjà excellente à 100 % des fermes qui déplacent des animaux dans des usines détenant un permis du gouvernement fédéral.

Évaluation des soins aux animaux (ESA)

Le programme d'ESA portera sur les étapes visant à augmenter la participation au programme.

De plus, le code de pratique est actuellement révisé et il sera complété d'ici 2012, ce qui permettra d'assurer que le Canada soit considéré, comme il l'est en fait, comme un pays qui souligne l'importance du bien être des animaux comme un principe commercial important.

Traçabilité

Le Conseil canadien du porc (CCP) et ses membres mettent actuellement au point un système d'identification et de traçabilité pour le secteur du porc qui permettra à ce dernier de fournir de l'information sur les exploitations porcines canadiennes ainsi que de retracer en aval et en amont les mouvements des porcs vivants. Le CCP considère la traçabilité comme un secteur de programme continu d'une importance substantielle pour la stabilité à long terme et la santé du secteur canadien. On prévoit que la traçabilité permettra de verser des dividendes futures pour stimuler notre préparation dans le cas d'une épidémie d'une maladie animale, et d'assurer un accès continu au marché aux produits de porc canadiens.

Des systèmes de traçabilité efficaces exigent des investissements substantiels dans la technologie (bases de données, logiciels, outils de rapport), identificateurs d'animaux, engagement en temps des intervenants du secteur et des investissements importants en administration pour assurer la coordination efficace du système, et assurer une planification stratégique, des communications et des services à la clientèle efficaces pour les intervenants du secteur.

Le CCP a déjà investi beaucoup de temps et de ressources dans la planification et la mise en œuvre d'améliorations au système de traçabilité des porcs canadiens. Avec le soutien continu des gouvernements fédéral et provinciaux, nous avons hâte de démontrer notre capacité à continuer d'administrer ce programme

sur une base constante.

Environnement

Nous sommes au fait de l'incidence que le méthane et l'oxyde de diazote de l'entreposage du fumier liquide découlant de l'application au sol du fumier liquide ont sur le réchauffement de la planète et nous nous engagerons pleinement à l'égard de la question et nous serons prêts à agir. La technologie existe pour que le secteur capte les GES et produise de l'électricité renouvelable et de l'énergie thermique. Nous aiderons à faciliter les investissements dans ces technologies.

Des normes nationales devront être élaborées pour reconnaître l'état actuel des réalisations dans des opérations écologiques durables. Un code de pratique sera également instauré.

Le secteur du porc est impatient de participer aux mécanismes d'adaptation aux changements climatiques, particulièrement en préparant le secteur à un système commercial pour les crédits de carbone.

Innovation

La grappe scientifique du porc nationale est établie. La gouvernance sera assurée par un conseil d'administration, nommé par le Conseil canadien du porc. Une grande partie du travail de la grappe scientifique du porc nationale sera dirigée par les conseils et les actions du milieu scientifique. Lorsque la grappe devient opérationnelle, on s'attend à ce qu'elle comporte les éléments suivants :

La grappe scientifique du porc nationale portera sur deux objectifs importants :

- 1. Générer des répercussions qui amélioreront la compétitivité des producteurs (augmenter la productivité et faire baisser les coûts);**
- 2. Générer des répercussions qui créent une différenciation canadienne qui peut être démontrée par la chaîne de valeur (reconnue par les marchés national et international).**

La présentation de la grappe scientifique au gouvernement fédéral prévue pour la fin de 2009 comprendra un plan d'affaires qui reflète les dimensions organisationnelles de la grappe, ainsi que les plans de travail pour les projets scientifiques pour la période allant jusqu'en 2013. Elle démontrera un investissement considérable du secteur privé dans les projets de recherche, de transfert de technologie et de commercialisation.

■ Résumé

Le secteur du porc au Canada fait maintenant face à son plus récent défi : les répercussions d'une pandémie mondiale causée par le virus H1N1. Cette pandémie a retardé les perspectives d'une remontée des prix sur les marchés du porc pendant au moins les 10 à 12 prochains mois. Les répercussions cumulatives au cours des dernières années des défis en matière de santé, les facteurs macroéconomiques, les politiques publiques américaines, les cycles économiques et les inhibiteurs d'échange ont créé les conditions pour un secteur qui est maintenant non rentable, très endetté et faisant face aux perspectives d'une implosion catastrophique imminente.

Les chefs de file de l'industrie reconnaissent que des changements sont requis au niveau de production et à la stratégie pour s'assurer qu'une transition donne lieu à un modèle de gestion durable pour les agriculteurs, tout en offrant au Canada les approvisionnements de viande futurs qui seront requis par les transformateurs ainsi que leurs clients nationaux et internationaux. Ce Plan de transition stratégique respecte le rôle prudent et la capacité du gouvernement, tout en soulignant la principale responsabilité des entrepreneurs agricoles pour réussir ou échouer en fonction des mérites de leurs efforts.

On comprend que ce n'est pas dans l'intérêt du Canada de simplement appuyer le secteur dans le but de maintenir le statu quo. Toutefois, cela nuirait aux intérêts du Canada en ce qui a trait à ses perspectives économiques et à la viabilité rurale si la capacité de production du secteur canadien du porc devait imploser.

Pour cette raison, le CCP demande au ministre Ritz et au cabinet fédéral d'accomplir les tâches suivantes :

- **Approuver un emprunt spécial pour un plan de reprise lié au virus H1N1;**
- **Accepter des modifications aux paiements d'urgence aux termes du Programme de paiements anticipés;**
- **Mettre sur pied un Programme de paiements de transition destiné aux fermes porcines.**

Seulement avec l'engagement financier actuel du gouvernement fédéral, combiné à la détermination des producteurs de porc pour établir un fondement solide pour la réussite, on peut parvenir à éloigner le point de mire de la réalité difficile actuelle pour se diriger vers un avenir prospère.
